Réseau de Coopération Décentralisée Pour la Palestine
Cités-Unies France
09 rue Christiani 75018 Paris
Tel:01 53 41 81 81 Fax: 01 53 41 81 41
www.cites-unies-france.org

Paris le 31 mai 2010

L'attaque brutale et extrêmement meurtrière, dans les eaux internationales de la flottille souhaitant apporter de l'aide humanitaire aux populations de la Bande de Gaza ne peut avoir que des **conséquences politiques gigantesques et désastreuses.**

-Tout d'abord les conditions de l'assaut. Face à un convoi de militants humanitaires, de civils et de responsables politiques avec de nombreux parlementaires nationaux et européens qui étaient à bord des navires, Israël, puissance militaire nucléaire envoie ses commandos qui n'ont visiblement pas fait dans le détail. On parle de 10 à 19 morts pour le moment. **Rien ne peut justifier un tel déchaînement de violence allié à une violation supplémentaire du droit.**

-On parle de provocation de la part de la flottille. Qu'elle cherchait à atteindre un but politique? Mais le blocus de la Bande de Gaza, l'agression de janvier 2009 qui a fait 1500 morts, la poursuite permanente de la colonisation et de l'occupation, la poursuite de la construction du Mur, la multiplication des checks-points, ne sont-ils pas des « provocations » bien plus grandes et bien plus dangereuses. **Rappelons que l'ensemble des militants de cette flottille ne sont pas des Palestiniens mais des citoyens venant des quatre coins du monde.**

-De pareils comportements ne peuvent que favoriser les positions politiques les plus extrémistes et précipiter davantage le Proche-Orient vers l'abîme. Cette tragédie est un terrible révélateur de la dégradation et de l'évolution de la situation.

-Notre première pensée va d'abord aux victimes, à leur famille et à leurs proches ainsi qu'aux nombreux blessés.
-La libération des personnes arrêtées doit être immédiate et sans condition.
-Le RCDP réclame l'ouverture immédiate d'une enquête internationale sur ce grave incident.
-Le RCDP souhaite également que le Conseil de Sécurité de l'ONU prenne immédiatement ses responsabilités.
-Le RCDP demande à La France et à l'Union européenne de prendre toutes les mesures nécessaires pour que le blocus de Gaza prenne fin.
-Le RCDP rappelle que seul le respect du droit international et la création d'un Etat palestinien permettra à une paix juste et durable de s'installer dans la région.

Claude NICOLET
Adjoint au Maire de Dunkerque
Conseiller Communautaire Délégué Communauté Urbaine de Dunkerque
Conseiller Régional Nord Pas de Calais
Président du RCDP